

Établi le : 20/10/2025

Validité maximale : 20/10/20



Logement certifié

Rue: Place de Heppignies n°:5

CP:6220 Localité: Heppignies

Certifié comme: Maison unifamiliale

Date de construction : Inconnue



Performance éne

nergie primaire de ce La consommation théorique to logement est de57 527 kWh/an

Surface de plancher chauff

Consommation spécifique d'énergie primaire :240 kWh/m².an

$A +++ E_{spec} \leq 0$

 $0 < E_{\text{spec}} \le 45 \text{ A}$

Exigences PEB Réglementation 2010

wallon en 2010

Performance moyenne du parc immobilier

 $255 < E_{spec} \le 340$

 $340 < E_{\text{spec}} \le 425$

 $425 < E_{spec} \le 510$

cateurs spécifiques

bins en chaleur du logement

moyens

faibles

minimes

erformance des installations de chauffage

insuffisante

satisfaisante

bonne

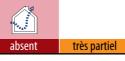
excellente

excellente

Performance des installations d'eau chaude sanitaire

médiocre satisfaisante

Système de ventilation



complet

Utilisation gies renouvelables

sol. therm

pompe à chaleur cogénération

Certificateur agréé RTIF-P2-03000

Nom / Prénom : Delvigne Jéré

Adresse: Rue de l'An

n°:20

CP:5032

Pays: Belgique

ité : Corroy-le-Château

Je déclare que utes les données reprises dans ce certificat sont conformes protocole de collecte de données relatif à la certification B en vigueur en Wallonie. Version du protocole 02on du logiciel de calcul 4.0.5.

Organisme de contrôle agréé Tel. 0800 82 171 - www.certinergie.be

ournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'amélioration di peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de

est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de les indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mercionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui onnera cette formalité.

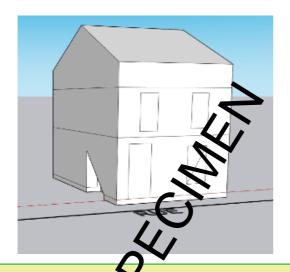
e plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be



Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Volume protégé



Le volume protégé d'un logen ent reprend tous les espaces du logement que l'en souhaite protéger des déperditions thermiques que co soit vers l'extérieur, vers le sol ou encore des espaces non chauffés (cave, annexe, bâtiment mitoyen...). Il comprend au moins tous les locaux chauffés. Lorsqu'une paroi dispose d'un isolant thermique, elle déligite souvent le volume protégé.

Le volume protégé est déterminé conformément au protocole de l'electe des données défini par l'Administration

Description par le certificateur

Le volume protégé comp end l'ensemble de l'habitation excepté a cave et l'atelier.

Le volume protégique ce logement est de **741 m³**

Surface de plancher chauffée

Il s'agit de la somme des surfaces de plancher de chaque niveau du logement situé dans le volume protégé. Les mesures se font en prenant les dimensions extérieures (c'est-à-dire épaisseur d's mess comprise). Seules sont comptabilisées les surfaces présentant une hauteur sous plafond de minimum, 150 cm/l. Cette surface est utilisée pour définir la consommation spécifique d'énergie primaire du logement (explanée en kWh/m².an) et les émissions spécifiques de CO₂ (exprimées en kg/m².an).

La surface de plancher chauffée de ce logement est de 240 m²

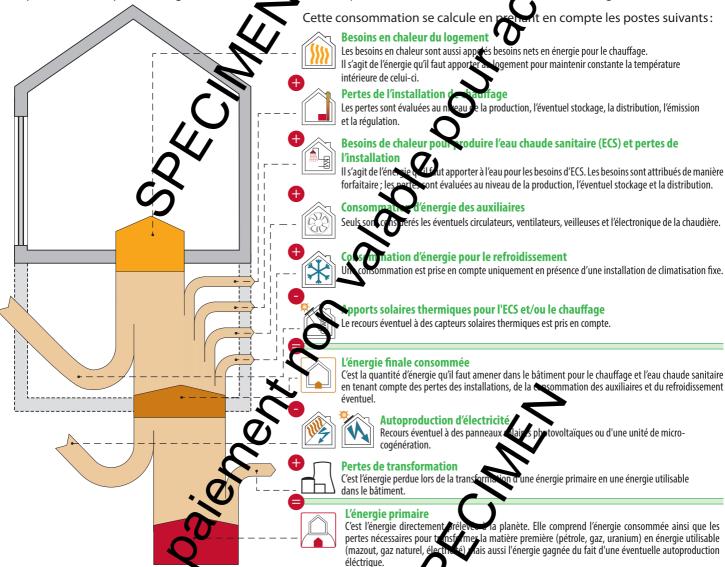


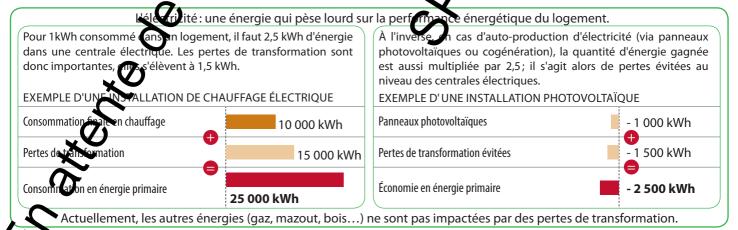
Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Méthode de calcul de la performance énergétique

Conditions standardisées - La performance énergétique du logement est évaluée à partir de la consommation totale en énergie primaire. Elle est établie pour des conditions standardisées d'utilisation, notamment toutile volume protégé est maintenu à 18° C pendant la période de chauffe, jour et nuit, sur une année climatique type. Ces conditions sont appliquées à tous les logements faisant l'objet d'un certificat PEB. Ainsi, seules les caractéristiques techniques du logement vont influencer sa consommation et non le style de vie des occupants. Il s'agit donc d'une consommation d'énergi ti léorique en énergie primaire; elle permet de comparer les logements entre eux le résultat peut différer de la consommation véelle du logement.





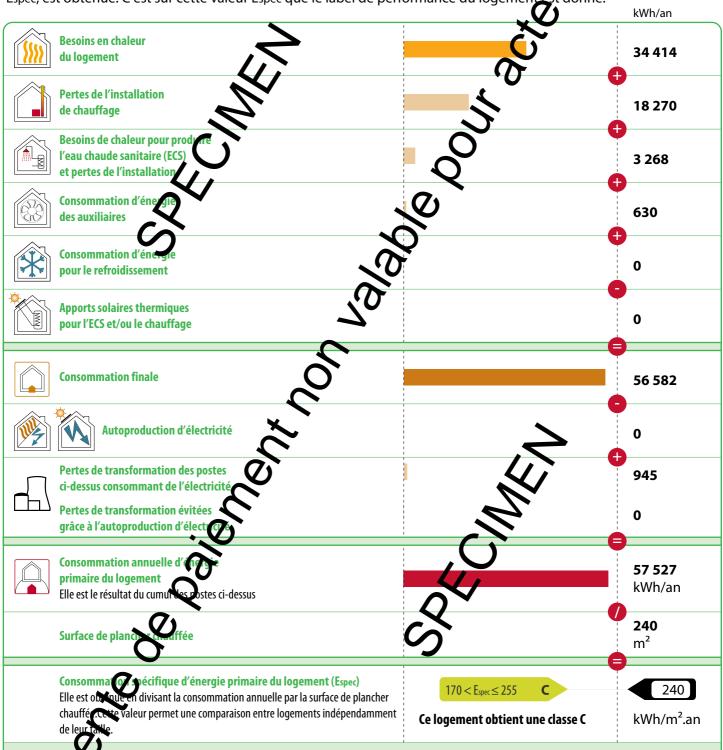


Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Évaluation de la performance énergétique

La consommation totale d'énergie primaire du logement est la somme de tous les postes le la dans le tableau cidessous. En divisant ce total par la surface de plancher chauffée, la consommation spétitique d'énergie primaire, Espec, est obtenue. C'est sur cette valeur Espec que le label de performance du logement est donné.



La consoit madon spécifique de ce logement est environ 1,4 fois supérieure à la consommation spécifique maximale autorisée si l'on construisait un logement neuf similaire à celui-ci en respectant au plus juste la réglementation PEB de 2010.



Numéro : 20251020012076 Établi le : 20/10/2025

Validité maximale: 20/10/203



Preuves acceptables

Le présent certificat est basé sur un grand nombre de caractéristiques du logement, que le certificateur doit relever en toute indépendance et selon les modalités définies par le protocole de collecte des données.

- Certaines données nécessitent un constat visuel ou un test; c'est pourquoi le certificat au doit avoir accès à l'ensemble du logement certifié. Il s'agira essentiellement des caractéristiques géométiques du logement, de certaines données propres à l'isolation et des données liées aux systèmes.
- D'autres données peuvent être obten les également ou exclusivement grâce à des gocuments bien précis. Ces documents sont nommés «preuves acceptables» et doivent être communiqués au certificateur par le demandeur; c'est pourquoi le certificateur doit lune unir un écrit reprenant la liste exhaultive des preuves acceptables, au moins 5 jours avant d'effectuer les relatés dans le bâtiment, pour autant que la date de la commande le permette. Elles concernent, par exemple, les caractéristiques thermiques des isolants des données techniques relatives à certaines installations telles que le ype et la date de fabrication d'une chaultière ou la puissance crête d'une installation photovoltaïque/

À défaut de constat visuel, le test et/ou de preuve acceptable, la procédure de certification des bâtiments résidentiels existants util se des valeurs par défaut. Celles-ci sont généralement pénalisantes. Dans certains cas, il est donc possible que le roste décrit ne soit pas nécessairement mauvais mais que, tout simplement, il n'a pas été possible de vérifier qu'il étalt bon!

| Postes | Preuves acceptables prises en compte par le certificate (r) | Références et descriptifs |
|-----------------------|--|--|
| Isolation | Dossier de photos localisables | Présence d'une isolation PUR dans la toiture inclinée |
| thermique | Facture d'un entre reneur | épaisseur de l'isolation PUR en toiture, 8cm |
| Étanchéité à l'air | Paside preuve | |
| Ventilation | de preuve | W . |
| Chauffage | aquette signalétique | Apnée de construction, 1988 |
| Eau chaude sanitaire | Pas de preuve | 24 |



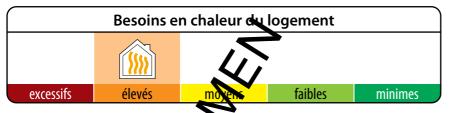
Établi le : 20/10/2025

Validité maximale: 20/10/203



Descriptions et recommandations -1-

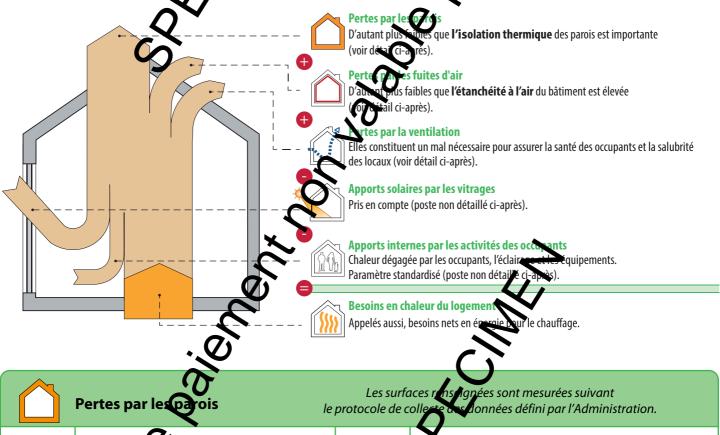
Cette partie présente une description des principaux postes pris en compte dans l'évaluation de la performance énergétique du logement. Sont également présentées les principales recommandations on améliorer la situation existante.

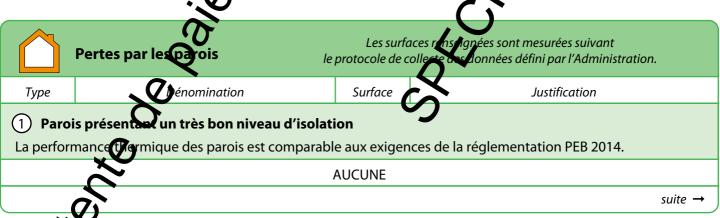




Besoins nets en énergie (BNE) par m² de plancher chauffé et par an

Ces besoins sont les apports de chaleer à fournir par le chauffage pour maintenir constante la température intérieure du logement. Ils dépendent des pertes par les parois selon leur niveau d'issistion thermique, des pertes par manque d'étanchéité à l'air, des pertes par la ventilation mais aussi des apports ola res et des apports internes.







Établi le : 20/10/2025

Validité maximale: 20/10/203



Descriptions et recommandations -2-

| Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le nive ve d'isolation existant). Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui metait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | Les surfaces renseignées sont mesurer suivant le protocole de collecte des données défini par l'Administration. | | | | |
|--|---------|---|------------------------------------|--------------------|---|--|
| T2 Toiture remants 86,4 m² Representation per 2010. T2 Toiture remants 86,4 m² Representation per 2010. T3 Parois avec isolation in sufficient ou d'épaisseur inconnue Recommandations : isolation à yrenforcer (si nécessaire après avoir vernés le niveau d'isolation existant). P1 Poute extérieur - Porte d'entrée 4,3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P1 Porte extérieur - Porte vers terrasse étage Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P1 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P2 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Châssis métallique sans coupure thermique P3 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P2 Porte extérieur- itôre vers jardin P2,8 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique P30 Porte extérieur- itôre vers jardin P5 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis métallique non isolé non métallique Châssis métallique ans coupure thermique P30 Porte extérieur- itôre vers jardin P5 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis métallique Châssis métallique Aucun châssis PVC P30 Porte extérieur- itôre vers jardin P5 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P3 m² Double | Туре | | Dénomination | Surface | Vis fication | |
| 3 Parois avec isolation in suffirante ou d'épaisseur inconnue Recommandations : isolasion à renforcer (si nécessaire après avoir vernés le niveau d'isolation existant). P1 Postè octérieur - Porte d'entrée 4,3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P3 Porte extérieur - Porte vers terrasse étage D0 Duble vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC D0 Duble vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC D0 Duble vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique P1 Porte extérieur forte vers jardin P2 Porte extérieur forte vers jardin P3 Panneau non isolé non métallique Châssis pVC D0 Duble vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Châssis PVC D0 Duble vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis pVC P3 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique P3 Panneau non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique P3 Panneau non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Châssis métallique sans coupure d'un isolant de toiture qui detait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | _ | | | | | |
| Recommandations: isolation àrenforcer (si nécessaire après avoir venté le niveau d'isolation existant). P1 Porte extérieur - Porte d'entrée P3 Porte extérieur - Porte vers terrasse étage P4,3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P3 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P3 Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC P4,3 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Châssis métallique sans coupure thermique P4 Parois sans isolation Recommandations: à isoler. P2 Porte extérieur- Rone vers jardin P3 Parte cave P4 Parois dont la prése ce d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (§i nécessaire après avoir vérifié le nive d'isolation existant). P3 Pafond vers EANC P4 Parois dont la prése ce d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (§i nécessaire après avoir vérifié le nive d'isolation existant). P5 Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui etait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | T2 | Toiture versants | 86,4 m² | Poryuréthane (PUR/PIR), 8 cm | |
| Parois sans isolation Recommandations: à isoler. Parois dont la présecte d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (Si nécessaire après avoir vérifié le nive d'isolation existant). Parois sans isolation extérieur planouvers parois dont la présecte d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (Si nécessaire après avoir vérifié le nive d'isolation existant). Parois de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | _ | | | | | |
| Parois sans isolation P2 Porte extérieur-Rone vers jardin P30 Parte cave 1,5 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) P30 Parte cave 1,5 m² P30 Parte cave 1,5 m² P30 Parte cave 1,5 m² P30 Parte cave 1,2 m² P30 P30 P40 | | P1 | Porte extérieur - Porte d'entrée | 4,3 m ² | Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC | |
| P2 Porte extérieur- Rone vers jardin P30 Porte cave 1,5 m² Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (\$i\$ nécessaire après avoir vérifié le nive y d'isolation existant). P1 Plafond vers EANC 12,8 m² Double vitrage ordinaire - (Ug = 3,1 W/m².K) Pannée y non isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannée y non isolé non métallique Aucun châssis Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (\$i\$ nécessaire après avoir vérifié le nive y d'isolation existant). Pêsence inconnue d'un isolant de toiture qui vérifié per la visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | Р3 | | | Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis PVC | |
| P2 Porte extérieur- Roise vers jardin P30 Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (\$\frac{4}{5}\$ inécessaire après avoir vérifié le nive verd'isolation existant). P3 Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (\$\frac{5}{5}\$ inécessaire après avoir vérifié le nive verd'isolation existant). P4 Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (\$\frac{5}{5}\$ inécessaire après avoir vérifié le nive verd'isolation existant). P6 pésence inconnue d'un isolant de toiture qui vertait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | F10 | DV Métallique | 6,5 m ² | Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Châssis métallique sans coupure thermique | |
| P2 Porte extérieur- Fores vers jardin 2,8 m² Double vitras g'ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Pannée, unen isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique P30 Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations : à isoler (\$i nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant). P1 Plafond vers EANC Pout au d'isolation existant de toiture qui we tait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | F11 | DV Pvc | 4,3 m ² | Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Châssis PVC | |
| P2 Porte extérieur- foits vers jardin P30 Parte cave 1,5 m² Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique Châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique Pannét men isolé non métallique châssis métallique sans coupure thermique sans coupure sans châssis métallique sans coupure sans coupure sans coupure sans coupure sans châssis métallique sans coupure sans coupure sans châssis métallique sans coupure sans châssis métallique sans coupure sans châssis métallique sans châssis m | | | | | | |
| Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le nivery d'isolation existant). Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui etait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | P2 | Porte extérieur- Forte vers jardin | 2,8 m² | Pannes unch isolé non métallique | |
| Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant). Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui detait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | P30 | Parte cave | 1,5 m ² | | |
| T1 Plafond vers EANC 12,8 m ² Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui metait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie | | | | | | |
| (7) | | | | | Pésence inconnue d'un isolant de toiture qui Letait pas visible lors de la visite et pour lequel | |
| suite → | suite → | | | | | |



Établi le : 20/10/2025

Validité maximale: 20/10/203



Descriptions et recommandations -3-

| M2 Mur façade enduite Façade principale M2 Mur façade enduite Annexe arin (reference principale) M2 Mur façade enduite Annexe arin (reference principale) M3 Mur façade enduite Annexe arin (reference principale) M3 M45,0 m² 11,7 m² Présente inconnue d'un isolant de mur que n'était pas visible lors de la visite et pour leque aucune preuve acceptable n'a été fournie Présente inconnue d'un isolant de mur que n'était pas visible lors de la visite et pour leque n'était pas visible lors de la visite et pour leque aucune preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve acceptable n'a été fournie preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve acceptable n'a été fournie preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve accep | | Perte | s par les parois - suite le | | aces renseignées sont mesures suivant collecte des données défini pa JAdministration. |
|--|------|-------|--|----------------------|--|
| M2a Mur façade endute. Façade principale 45,0 m² n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune praye acceptable n'a été fournie Présente inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présente inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a | Туре | | Dénomination | Surface | Qs fication |
| M2a Mur façade endurer Annexe afficie M3 Mur façade endurer Annexe afficie M3 Mur façade endurer Annexe afficie M3 Mur façade endurer Annexe M47 Mur façade endurer Annexe M56 Mur façade endurer Annexe M67 Mur façade endurer Annexe M68 Mur façade endurer Annexe M68 Mur façade endurer Annexe M69 Présence inconnue d'un isolant de mur qu M60 Mur façade endurer Annexe M60 Présence inconnue d'un isolant de mur qu M60 Mur façade endurer Annexe M60 Présence inconnue d'un isolant de mur qu M60 Mur façade endurer Annexe M60 Présence inconnue d'un isolant de mur qu M60 n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M60 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie M70 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie | | M2 | | 45,0 m ² | Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible ors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie |
| M3 Myr taça de bardage M20 Mur chals vers EANC - Vers espace sur SdB M20 Mur épais vers EANC - Vers atelier M31 Cloison vers escalier cave Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie | | M2a | Mur façade endu ^r te - Annexe arnère | 11,7 m ² | Présente inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie |
| M20 a Mur épais vers EANC - Vers atelier M20 a Mur épais vers EANC - Vers atelier M31 Cloison vers escalier cave P1 Plancher sur sol P1 Plancher sur cave saix ouv - Escalier vers care P2 Plancher sur cave saix ouv - Escalier vers care M34 P35 P1 P2 P1 P2 P1 P2 P1 P1 P2 P1 P2 P1 P2 P1 P3 P1 P3 P1 P3 P1 P3 P2 P1 P3 P1 P3 P1 P4 P4 P4 P5 P5 P6 P5 P6 P6 P7 P6 P6 P6 P6 P6 P6 P7 P6 | | М3 | Myr taşade bardage | 147,9 m ² | Prése ce inconnue d'un isolant de mur qui n'atait pas visible lors de la visite et pour lequ cune preuve acceptable n'a été fournie |
| Mur épais vers EANC - Vers atelier Mur épais vers EANC - Vers atelier Mai Cloison vers escalier cave Présence inconnue d'un isolant de mur qu n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acceptable n'a été fournie n'était pas visible lors de la visite et pour lequ aucune preuve acce | Ш | M20 | | 2,5 m ² | Hétait pas visible lors de la visite et pour lequ |
| P1 Plancher sur sol P2 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P3 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P4 Plancher sur cave san ouv - Escalier vers cave P5 Présence inconnue d'un isolant de plancher on'était pas visible lors de la visite et pour leque aucune preuve acceptable n'a été fournie a | | | Mur épais vers EANC - Vers atelier | 8610 | n'était pas visible lors de la visite et pour lequ |
| P1 Plancher sur sol 88,6 m² n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie P2 Plancher sur cave sant ouv - Escalier vers care 3,4 m² Présence inconnue d'un isolant de plancher n'était pas visible lors de la visite et pour lequaucune preuve acceptable n'a été fournie aucune preuve acceptable n'a été fournie | | M31 | Cloison vers escalier cave | 3,1 m ² | n'était pas visible lors de la visite et pour lequ |
| P2 Escalier vers care 3,4 m² n'était pas visible lers de la visite et pour lequalité aucune preuve acceptable n'a été fournie | | P1 | Plancher sur sol | 88,6 m ² | n'était pas visible lors de la visite et pour lequ |
| | | P2 | | 3,4 m² | n'était pas visible less de la visite et pour lequ |
| | | | | | |



Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/20



Descriptions et recommandations -4-

| Pertes par les fuites d'air | De la companya de la |
|---|---|
| Améliorer l'étanchéité à l'air participe à la performance éner réchauffer l'air froid qui s'insinue et, d'autre part, la quantité rèduite. | gétique du bâtiment, sur d'une part, il ne faut pas d'air chaud qui s'enfint hors du bâtiment est |
| Réalisation d'un test d'étanchéité à 'ai' M Non : valeur par défaut : 12 m ann ann ann ann ann ann ann ann ann a | <u>\$</u> |
| Recommandations: L'étarichetté à l'air doit être assurée en protégé et, principalement au hiveau des raccords entre les jonctions, percements) car c'est là que l'essentiel des fuite | différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, |

Pertes par ventilation

Votre logement n'est équipé d'aucun système de ventilation (voir plus loin), et pourtant des pertes par ventilation sont comptabilisées... Pourquoi?

Pour qu'un logement soit sain, il est nécessaire de emplacer l'air intérieur vicié (odeurs, humidité, etc...) par de l'air extérieur, ce qui inévitablement induit des per es de chaleur. Un système de ventilation correctement dimensionné et installé permet de réduire ces perit s, en particulier dans le cas d'un système D avec récupération de chaleur. En l'absence d'un système de ventilation, une aération suffisante est nécessaire, par simple ouverture des fenêtres. C'est pourquoi, dans le cadre de la certification, des pertes par ventilation sont toujours comptabilisées, même en l'absence d'un système de ventilation.

| Système D avec récupération de chaleur | (encilation | Preuses acc ca/actérisar | ceptables nt la qualité d'execution |
|---|------------------------------------|-----------------------------|--|
| ☑ Non ☐ Oui | ☑ Non ☐ Oui | Mon ui | |
| Diminut | on globale des pertes de ventilati | on . | 0 % |
| Q | | 4 | |
| w` | | | |
| <i>Q</i> 1 | | | |
| | | | |
| | | | |
| $\widetilde{\mathcal{O}}$ | | | |
| 1.5 | | | |
| W | | | 9/15 |



Établi le: 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Descriptions et recommandations -5-





Rendement global en énergie primaire

| Insta | allation de chauffage central |
|-------------------------|---|
| Production | Chaudière, gaz nat rei, non à condensation, absence de laberreconnu, date de fabrication : entre 1985 et 1989, régulée en T° variable (thermostat d'ambiance commandant le brûleur) |
| Distribution | Moins de 2 n. de conduites non-isolées traversant des expaces non chauffés |
| Emission/ régulation | Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, avec connes thermostatiques Présences d'ambiance |

Recommandations;

nt plus un niveau de performance satisfaisant. Il est recommandé d'envisager de la remplacer par un générate r de chaleur plus performant.



Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Descriptions et recommandations -6-



satisfaisante

bonne excellente

Rendement global en énergie primaire



médiocre

Installation d'eau chaude san taire

insuffisante

Production avec stockage par chaudière, gaz naturel, couples au chauffage des locaux, régulée en T° variable (la chaudière n'est pas maintenue constamment en température), fabriquée avant 2016

Distribution Bain ou douche, moins de 1 m de conduite Evier de cursine, entre 1 et 5 m de conduite

Recommandations:

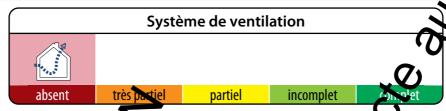
Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au mairs 1) cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chales. Inutiles. Il est donc recommandé de présifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Établi le : 20/10/2025 Validité maximale : 20/10/203



Descriptions et recommandations -7-





Système de ventilation

N'oubliez pas la ventilation!

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la silubrité du logement.

Le certificateur a fait le releve des dispositifs suivants.

| Locaux secs | ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM) | Laggux humides | Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM) |
|------------------|---|----------------------|---|
| Chambre C | aucun | Salle de bain/douche | aucun |
| Chambre | aucun | Cuisine | aucun |
| Séjour | aucun | | |
| Séjour | aucun | | |

Selon les relevés effectués par le certificateur, aucun dispositif de ventilation n'est présent dans le logement.

Recommandation : La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

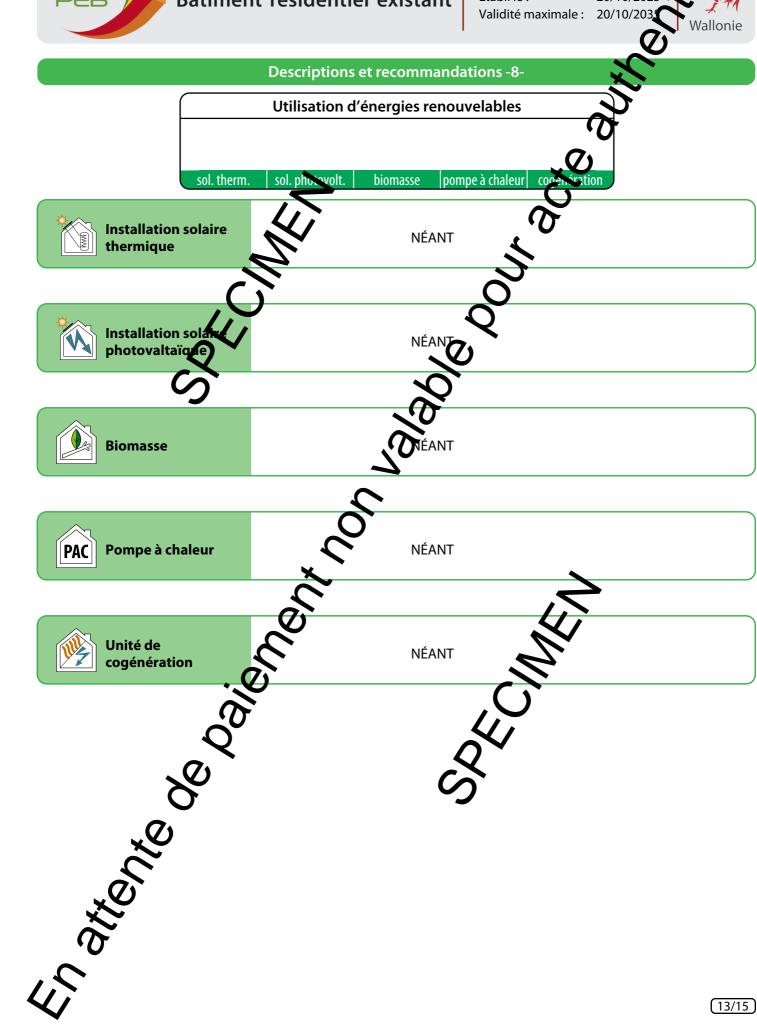
Si des améliorations sont apportées à l'étancheite à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Commentaire du certificateur

Les ventilations éventuelles présentes pon reprises dans ce document ne sont per de type réglable tel que défini par la norme NBN D 50-001.



20251020012076 Numéro: Établi le : 20/10/2025





Établi le : 20/10/2025

Validité maximale: 20/10/203



Impact sur l'environnement

Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre, responsable des changements climatiques. Amélièrer la performance énergétique d'un logement et opter pour des énergies renouvelables permettent de réduire ces érhissions de CO₂.

Émission annuelle de CO₂ du logement

10-530 kg CO₂/an

Surface de plancher chauffée

Émissions spécifiques de CO₂

44 kg CO₂/m².an

1000 kg de CO₂ équivalent a rouler 8400 km en diesel (4,5 l aux 100 km) ou essence (5 l aux 100 km) ou encore à un aller-retour Bruxelles-Lisbonne en avion (par passager).

Pour aller pluctoin

Si vous désirez améliorer la performance énergétique de cé logement, la meilleure démarche consiste à réaliser un **audit logement** mis en place en Wallonie. Cet audit vous donnera des conseils personnalisés, ce qui vous permettra de définir les recommandations prioritaires à mettre en œuvre avec leur impact énergétique et financier.

L'audit logement permet d'activer les primes habitation (voir ci-dessous). Le certificat PEB peut servir de base à un audit logement.



Conseils et primes

La brochure explicative du certificat Present une aide précieuse pour mieux comprendre les contenus présentés.

Elle peut être obtenue via: - un tertificateur PEB

- les quichets de l'énergie
- ◆-Je tie portail http://energie.wallonie.be

Sur ce portail vous trouverez exalement d'autres informations utiles potamment :

- la liste des certificateurs au éés;
- les primes et avanta les jiscaux pour les travaux d'amélioration énergétique d'un logement;
- des brochures de lor seils à télécharger ou à commander gratuitement;
- la liste des gui trets de l'énergie qui sont là pour vous conseiller gratuitement.

Données complémentaires

Permis de patir / d'urbanisme / unique obtenu le : NÉANT

Référer o du permis : NÉANT

Prix du certificat : 320 € TVA comprise



20251020012076 Numéro: Établi le : 20/10/2025



Descriptif complémentaire

Systèmes



Commentaire du certificateur

